



Le 20 juin 2019

Destinataires : Radiodiffuseurs, créateurs de contenu, artistes et experts des collectivités des Premières nations, des Métis et des Inuit au sein du système de radiodiffusion autochtone

Objet : Séances de mobilisation portant sur l'élaboration conjointe d'une nouvelle politique en matière de radiodiffusion autochtone

Bonjour,

La présente est pour vous informer que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a lancé une instance visant à établir une nouvelle politique en matière de radiodiffusion autochtone. Veuillez visiter : **Avis d'instance de radiodiffusion CRTC 2019-217**, lien : www.crtc.gc.ca/fra/archive/2019/2019-217.htm.

Les services de radiodiffusion traditionnels, notamment les stations de radio et de télévision et le contenu diffusé au moyen de celles-ci, jouent un rôle important dans la vie des peuples autochtones au Canada. Le CRTC veut s'assurer que ces services reflètent les diverses cultures et les divers besoins et intérêts des collectivités des Premières nations, des Métis et des Inuit au Canada.

En vue d'appuyer la tenue de discussions enrichissantes sur le sujet, nous sollicitons des commentaires auprès des **radiodiffuseurs, des créateurs de contenu, des artistes et des experts autochtones au sein du système de radiodiffusion** pour participer à cette instance en trois volets. Ces trois volets sont les suivants : i) Séances de mobilisation précoce; ii) Consultation du public; et iii) Conclusions et décisions préliminaires sur les conséquences possibles de la politique.

Dans le cadre du premier volet du processus, le CRTC sollicite des commentaires au moyen de séances de mobilisation en personne à l'échelle nationale. L'information qui sera recueillie au cours de ces séances de mobilisation est essentielle, puisque ce sont ces détails qui permettront d'établir la portée des deux prochains volets du processus.

...2/

À ce stade, le CRTC aimerait spécifiquement connaître vos points de vue afin de déterminer ce qui suit :

- Les enjeux à traiter dans la nouvelle politique
- Les besoins et intérêts des peuples autochtones en ce qui concerne l'élaboration conjointe d'un processus
- Comment une telle politique peut avoir une incidence sur les détenteurs de droits
- La meilleure approche à adopter pour dialoguer avec les peuples autochtones dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle politique

Le CRTC est d'avis que l'élaboration conjointe d'une nouvelle politique en matière de radiodiffusion autochtone avec les peuples autochtones est une approche efficace de procéder, et que cette démarche, en retour, donnera lieu à la création d'une politique qui fera écho aux voix de la collectivité.

Par conséquent, si vous connaissez des **radiodiffuseurs, des créateurs de contenu ou des artistes autochtones** qui pourraient fournir des commentaires instructifs pour la planification de la politique en matière de radiodiffusion autochtone, veuillez également leur transmettre cette information.

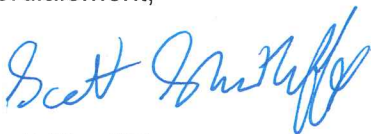
Pour obtenir de l'information au sujet du processus à trois volets ou pour vous inscrire à une séance de mobilisation près de chez vous, veuillez communiquer avec :

Indigenous Leadership Development Institute Inc.
1075, avenue Portage, bureau 206
Winnipeg (Manitoba) R3B 0R8
info@ildii.ca / Tél. : 204-940-1700 / Téléc. : 204-940-1719

Nous vous saurions gré de bien vouloir répondre avant le vendredi 5 juillet 2019.

Merci à l'avance de votre collaboration à cet égard.

Cordialement,



Scott Shortliffe
Directeur exécutif, Radiodiffusion
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)
www.crtc.gc.ca/autochtones